



SwissDRG

Il a y quelques mois, nous avons abordé la question de l'influence des réformes du financement hospitalier sur l'ouverture des frontières cantonales. Il y était question de la nouvelle nomenclature de facturation de nos prestations, les SwissDRG.

Cette nouvelle nomenclature, proche du système des APDRG actuellement utilisés à Neuchâtel, a le mérite d'être rendue obligatoire pour tous les hôpitaux de Suisse. Elle devrait permettre de réaliser des comparaisons de coûts entre les hôpitaux puisque la pondération de chaque DRG est issue des données de coûts analytiques transmises par les hôpitaux eux-mêmes.

Au début de son mandat, SwissDRG SA, société chargée de concevoir la nomenclature, a émis des exigences élevées en matière de comptabilité analytique, afin d'obtenir des données précises des hôpitaux. Peu d'hôpitaux sont aujourd'hui capables de répondre à ces exigences. C'est pourquoi la base de données a été augmentée des coûts des patients allemands (le système des SwissDRG est issu des G-DRG allemands) et les exigences envers les hôpitaux suisses ont été revues à la baisse, avec comme conséquence une pondération des différents DRG moins précise.

Un exemple : les coûts du personnel soignant représentent grosso modo 40 % du coût total de nos hôpitaux. L'hôpital qui répartit ses coûts infirmiers selon les journées verra donc son coût moyen des patients obèses largement sous-estimé par rapport à la pondération des SwissDRG, qui prennent en compte la charge en soins effective. Il se félicitera peut-être de l'économicité de sa prise en charge, alors que seul un biais dans le calcul explique ce résultat réjouissant au premier abord.

Cette petite démonstration vise à illustrer les difficultés devant lesquelles nous allons bientôt nous trouver, en termes de comparaison de coûts. Les autorités politiques et les assureurs, forts d'un système de facturation très compliqué et très précis, oublieront que la base de calcul sur laquelle il se fonde n'est pas uniforme et présente des biais importants, et qu'à ce jour, il ne reflète pas beaucoup mieux la réalité des coûts qu'un forfait par jour ou par cas.

Il mettra néanmoins la pression sur les hôpitaux pour réduire les durées des séjours en soins aigus.

Olivier Linder, directeur des finances

Le conseil d'administration à nouveau au complet

A la suite de la démission pour des raisons personnelles, en fin d'année dernière, de deux de ses membres, soit M. Roland Jeanneret, médecin généraliste, domicilié à Vaumarcus, et Mme Marie Santiago, Dr en psychologie, domiciliée à Lausanne, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de leurs successeurs: M. Andreas Tobler, directeur médical à l'Hôpital de l'Ile à Berne, et Mme Séverine Gutmann, membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), qui prennent leurs fonctions avec effet immédiat.

Agé de 58 ans, domicilié à Berne, M. Andreas Tobler est directeur médical de l'Hôpital de l'Ile à Berne et directeur adjoint de l'Hôpital de l'Ile, hôpital universitaire de Berne. Après avoir effectué ses études de médecine dans les universités de Berne et de Zurich, M. Andreas Tobler a poursuivi sa spécialisation dans la division hématologie et oncologie à l'Université de Los Angeles, en Californie. En 1997, il est nommé professeur agrégé en médecine interne, spécialisé en hématologie, à la faculté de médecine de l'Université de Berne. M. Andreas Tobler s'est vu remettre plusieurs distinctions, dont le Prix de la Société suisse d'hématologie, le Prix Ellermann pour l'hématologie et le Prix Robert Wenner de la Ligue suisse contre le cancer.

Agée de 39 ans, domiciliée à Neuchâtel, mariée et mère de deux enfants, Mme Séverine Gutmann est au bénéfice d'un brevet d'avocate. Depuis 2002, elle est membre de direction de la CNCI, prenant notamment part à la stratégie de l'association et à son lobbying politique. Dans le cadre de ses fonctions, Mme Séverine Gutmann est aussi responsable du Centre neuchâtelois de médiation commerciale et d'arbitrage international et membre de la Commission tripartite sur l'observation du marché de l'emploi, de la Commission consultative en matière de politique familiale et d'égalité, du Conseil cantonal de la formation professionnelle et du Conseil de l'emploi. Mme Séverine Gutmann est par ailleurs présidente de Capa/Cité-Cité des métiers, et membre du Conseil de direction du fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels.

Avec ces deux personnes, la palette des compétences du Conseil d'administration est complétée idéalement pour les chantiers en cours, soit l'élaboration d'un plan stratégique et la recherche d'économies demandées par l'Etat. En outre, le conseil d'administration est satisfait de constater que ces deux nouveaux membres apportent des forces correspondant aux attentes exprimées au Conseil d'Etat : un lien fort avec le tissu économique local ainsi qu'avec le réseau hospitalier universitaire national.

Hôpital de jour de médecine

site de Pourtalès : au 3^e étage dès le 12 avril

Souhaitant regrouper les lits d'hôpital de jour de médecine et de chirurgie pour améliorer l'accueil des patients et rationaliser l'utilisation des surfaces, la direction générale a décidé de déplacer dès le 12 avril l'hôpital de jour de médecine de l'HNE – Pourtalès du 2^e étage du C2 au 3^e étage du même corps (unité de chirurgie court séjour).

La prise en charge des patients de chirurgie et de médecine se fera par des équipes dédiées, organisées de manière indépendante, avec une couverture médicale clairement formalisée.



Tour de Romandie à Neuchâtel quel impact pour l'hôpital ?

Le vendredi 29 avril prochain, le Tour cycliste de Romandie fera étape à Neuchâtel. Il exécutera un tour de la ville de Neuchâtel, effectuant une boucle passant par le sud de l'Hôpital neuchâtelois Pourtalès (rue de la Maladière), pour emprunter l'axe nord de la ville (rue des Fahys) et repasser plus tard devant l'hôpital.

Cette manifestation implique de grosses perturbations dans le quartier et notamment pour l'exploitation du site de Pourtalès.

L'accès aux véhicules automobiles sera totalement interrompu depuis 12h30, jusqu'aux environs de 14h15. A partir de cette dernière heure, l'accès sera possible uniquement par l'axe nord de la ville, via les rues des Fahys et de Gibraltar.

L'accès à l'hôpital par le sud ne sera pas rétabli avant 15h30.

Afin que le site de Pourtalès puisse assurer un service minimum, les solutions suivantes seront appliquées :

- les véhicules sanitaires d'urgence pourront se rendre aux urgences en tout temps.
- les patient à destination des urgences et arrivant par leurs propres moyens seront pris en charge sur les axes principaux par du personnel médical et infirmier. Des « portes d'entrée sanitaires » seront installées, respectivement sur la rue de Gibraltar sud, dans le giratoire de la rue du Rocher et sur la place Numa-Droz. Depuis ces endroits, après avoir été triés par le personnel médical, les patients seront escortés par la police jusqu'à l'hôpital ou pris en charge par les ambulances.
- les patients électifs et les visiteurs devront parquer leur véhicule au Centre de la Maladière, puis se rendre à pied à l'hôpital.

Il est à relever que dans le cadre des festivités du millénaire de Neuchâtel, le centre ville sera totalement fermé à la circulation jusque tard dans la nuit.

Des informations complémentaires diffusées par la police peuvent être consultées sur le site www.policeneuchatel.ch

Un descriptif complet de la situation relative au Tour de Romandie sera établi au début du mois d'avril par le M. Ph. Nicoud, chargé de sécurité, et distribué par courriel aux collaborateurs de l'Hôpital neuchâtelois.

Placebo : à voir ou à revoir

Placebo est une émission de la télévision locale Canal Alpha, réalisée avec le soutien de l'HNE. Elle met sous éclairage les professionnels de l'hôpital avec le regard de patients, qui enrichissent le sujet de leur témoignage. L'équipe de tournage, et Sophie Gertsch, journaliste en particulier, réalisent l'exploit de rendre l'information accessible au public tout en permettant aux professionnels de se reconnaître dans le message.

Les sujets abordés sont déterminés par un comité, composé de la Dresse Anne-Françoise Roud, directrice médicale, de René Vuillemin, directeur adjoint des soins, du directeur général et de Muriel Desaulles, secrétaire générale. Vos suggestions sont les bienvenues auprès de cette dernière !

Les dernières émissions ont traité de la néonatalogie, de la radiologie interventionnelle, des croyances populaires en matière de santé, de l'allaitement et des plaies chroniques, la prochaine sera tournée « côté cuisine ». Une occasion de découvrir une problématique, à travers le témoignage de nos patients ...et de nos collègues !

Les émissions déjà diffusées peuvent être vues en tout temps sur notre site www.honital-ne.ch ou sur www.arcinfo.ch.

Marche du 1^{er} mars soupe de l'Hôpital neuchâtelois

La traditionnelle marche du 1^{er} mars a eu cette année un succès sans pareil. Comme cela a été le cas depuis de nombreuses années, la cuisine de l'HNE - La Chau-de-Fonds a préparé et offert la soupe et le fromage qui ont été servis aux marcheurs. Gageons que cette potion magique les a ragailardis pour le reste du parcours.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette opération !

Oncologie ambulatoire l'unité de Pourtalès déménage

L'oncologie ambulatoire du site de l'HNE Pourtalès déménagera à fin mars dans les locaux de l'ancien conservatoire de musique, à l'avenue de Clos-Brochet 30, derrière l'hôpital. En parallèle, les fonctionnalités liées au pôle mère-enfant se concentrent au 5^e étage.

Le centre mère-enfant cantonal est une réalité depuis maintenant une année. Si les chambres et les salles d'accouchements étaient à même d'accueillir l'ensemble des patientes et leurs bébés dès le 22 mars 2010, des bureaux de médecins, des secrétariats et des locaux de stockage étaient jusqu'ici encore installés provisoirement dans des cabines jouxtant l'hôpital.

Cette période se termine, dans la mesure où l'oncologie ambulatoire quittera le 24 mars le 5^e étage pour s'installer, avec la consultation d'infertilité dans le bâtiment de l'avenue de Clos-Brochet 30, au nord de l'hôpital (ancien conservatoire de musique). Le 5^e étage sera alors entièrement dévolu à l'activité mère-enfant ; la policlinique gynécologique s'y installera à l'automne, complétant le dispositif.

Les locaux de Clos-Brochet sont agréables et leur surface, supérieure à celle occupée jusqu'ici au 5^e étage de l'hôpital, est en rapport avec l'augmentation d'activité du service d'oncologie.

L'accès pour les patients se fait via l'entrée de l'HNE pour la première visite et directement ensuite (parking à disposition devant le bâtiment). Les équipes se réjouissent d'y accueillir les patients dès le mardi 29 mars.